

Vous êtes Riorgeois et vous avez entre 15 et 25 ans ? La municipalité vous accompagne dans vos projets et votre vie quotidienne.



## LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pour qui? Les jeunes Riorgeois de 15 à 17 ans.

Par groupe de quatre, les jeunes sont accueillis au sein des services municipaux et ont pour objectif de réaliser un projet : aménagement au sein des espaces verts, service pour le repas des aînés, chantier au sein du jardin solidaire... Ces actions sont menées sur quatre demijournées pendant les vacances scolaires, le mercredi ou le week-end, et toujours encadrées par un animateur.

Une rétribution de 100 € sera versée sur le compte du jeune ou sur celui de son responsable légal.

Comment en bénéficier ? En s'inscrivant à partir du 10 septembre 2021 (dossier d'inscription à retirer sur www.riorges.fr). Il n'y a pas de sélection, les chantiers sont attribués dans l'ordre d'arrivée des dossiers et dans la limite des places disponibles.

Une nouvelle session d'inscription sera ouverte en janvier 2022.



#### LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

**Pour qui ?** Les jeunes Riorgeois de 18 à 25 ans selon critères de ressources (quotient familial inférieur à 600 €).

La bourse au permis de conduire permet de financer environ 50 % du permis pour les jeunes de 18 à 25 ans, contre un engagement bénévole au sein d'associations riorgeoises.

50 heures d'engagement bénévole sont à réaliser sur une période maximale de 12 mois. Une liste d'associations partenaires figure dans le dossier de candidature.

La participation de 700 € sera directement versée à l'auto-école dans laquelle le bénéficiaire est inscrit et

avec laquelle une convention sera établie.

**Comment en bénéficier ?** En s'inscrivant du 10 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2021 (dossier d'inscription à retirer sur www.riorges.fr). Les dossiers sont sélectionnés par la commission d'attribution.

Une nouvelle session d'inscription sera ouverte en janvier 2022.



# LA BOURSE AUX PROJETS JEUNES

Pour qui? Les jeunes Riorgeois de 15 à 25 ans.

La bourse aux projets permet d'encourager et de soutenir les initiatives des jeunes. Les projets déposés peuvent être portés par un ou une seule jeune, ou par un groupe. Ils doivent comporter des dimensions solidaires, environnementales ou encore culturelles.

Suivant la nature du projet, la participation de la commune peut aller de 300 à 1 000 € (dans la limite d'un financement à 50 % du projet).

Un accompagnement à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre sera réalisé par le service Jeunesse.

**Comment en bénéficier?** En déposant son dossier du 10 septembre au 1<sup>er</sup> novembre (dossier d'inscription à retirer sur www.riorges.fr). N'hésitez pas à solliciter le service Jeunesse pour mieux définir votre projet. Les dossiers seront sélectionnés par la commission d'attribution. Une nouvelle session d'inscription sera ouverte en janvier 2022.

Retrait des dossiers d'inscription sur www.riorges.fr Plus d'informations auprès du service Jeunesse au 04 77 23 80 24.



### L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

**Pour qui ?** Les jeunes Riorgeois inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, selon critères de ressources.

Le CCAS de la Ville de Riorges apporte une aide aux étudiants riorgeois, sous conditions de ressources. Selon le quotient familial, elle s'élève de 126 à 170 € pour les études à Roanne et de 270 à 410 € pour l'extérieur. La bourse d'État n'est plus prise en compte dans le calcul.

**Comment en bénéficier?** Pour l'année universitaire en cours, les demandes peuvent être exprimées jusqu'au 30 juin 2022. Se rapprocher du CCAS au 04 77 23 60 95.



## ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DU STRESS

Pour qui? Les jeunes Riorgeois de 15 à 25 ans.

Ce programme gratuit d'aide à la préparation aux examens permet aux jeunes de prendre confiance en eux mais aussi de mieux gérer leur stress, à l'approche des examens, d'un entretien professionnel, du permis de conduire ou encore de compétitions sportives.

**Comment en bénéficier?** La prochaine session (une dizaine de séances) débutera en début d'année 2022. Plus d'informations sur www.riorges.fr ou auprès du service Jeunesse au 04 77 23 80 24.

#### **LES CONTACTS**

Pour toute question relative aux différents dispositifs ou projets : Service Jeunesse de la Ville de Riorges : 04 77 23 80 24 / service.jeunesse@riorges.fr

Pour toute question relative à l'aide aux étudiants ou à des difficultés économiques et sociales : CCAS de la Ville de Riorges : 04 77 23 60 95 / ccas@riorges.fr

**WWW.RIORGES.FR** 

